

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

24430684

Déposé
20-09-2024

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/09/2024 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0444642258

Nom(en entier) : **LADAVID**

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège Avenue Ysembart(FRY) 5
: 7503 Tournai**Objet de l'acte :** DEMISSIONS, NOMINATIONS

D'un acte reçu par le Notaire Michel Tulippe, notaire à Templeuve, le 19 septembre 2024, en cours d'enregistrement, il résulte que s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société à responsabilité limitée « LADAVID », ayant son siège à 7503 Tournai (Froyennes), Avenue Ysembart 5, portant le numéro d'immatriculation au Registre des personnes morales BE 0444.642.258, laquelle a pris les résolutions suivantes à l'unanimité :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale **décide de mettre fin au mandat d'administrateur** de Monsieur **LADAVID** Christian Paul Jean Adémar Ghislain, retraité, né à Tournai, le quatorze avril mil neuf cent quarante-six, divorcé, demeurant à 7500 Tournai, Chaussée d'Antoing, 52/1 **et ce avec effet immédiat en date de ce jour.**

L'assemblée générale décide de surseoir à la décharge pour reporter la délibération sur ce sujet, à la plus prochaine assemblée générale ordinaire de la société.

Madame Inès Ladavid est confirmée dans son mandat d'administrateur pour une durée illimitée.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée confère à l'administrateur restant tous pouvoirs aux fins d'exécution des résolutions qui précèdent et aux fins d'opérer la modification nécessaire auprès de la Banque Carrefour des Entreprises.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME, délivré sur papier libre aux fins de publication au Moniteur Belge.

Pièces et documents déposés au Greffe en même temps que le présent extrait : une expédition de l'acte et la coordination des statuts.

Michel Tulippe, Notaire

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").